

Retraite et loisirs en Assemblée Générale



Retraite et loisirs en Assemblée Générale

Ce lundi 17 février, une belle assemblée était réunie dans la salle du conseil d'administration avec de nombreux participants. Après avoir salué et remercié tous les présents, approuvé le compte rendu de l'année 2018, le président René Dupont donnait la parole à Stéphane, l'animateur, pour qu'il présente le rapport d'activités de 2019. En nombre important, elles touchent :

- La préparation des offices religieux et le soutien apporté aux familles ;
- La gestion de la bibliothèque et sa mise en relation avec la médiathèque ;
- L'entretien de la vigne et de ses vendanges par Paul ;
- La visite des chambres et de rencontres dans les couloirs, toujours signes de plaisir et de soutien ;
- Les promenades au marché malgré les difficultés rencontrées par les fauteuils roulants sur les pavés ;
- ainsi que les accompagnements mensuels au cinéma ou autres, tels que repas au restaurant ;
- animations culturelles sorties à Lourdes ;
- livraison des bouchons, à Soustons ;
- participation aux ateliers cuisine et à la préparation des pique niques ;
- l'entretien psychologique pour les bénévoles.

Après cette première étape c'est la directrice qui allait répondre au sujet de la disparition des panneaux indicateurs dans les couloirs, ce qui excluait toute confidentialité.

Les résidents sont toutefois informés par des panneaux placés dans chacune des unités. En ce qui concerne les remarquables maquettes réalisées par Patrick Machat, il est envisagé de les exposer à Notre-Dame de la Croix, pendant la période du jazz, en entente avec MCPT.

Le problème du mini bus est à l'étude car son emplacement, à Plaisance, sur un espace non couvert, est néfaste à la peinture de ce moyen de locomotion encore très récent. De plus, son utilisation pourrait être un apport financier si le véhicule était plus souvent utilisé.

Des points d'interrogation pour une future rencontre entre administrateurs.

Dans les projets, un séjour vacances de trois jours pourrait être étudié si des accompagnateurs peuvent se libérer. La question est posée et déjà quatre participants ont répondu affirmativement.

L'assemblée a fait la connaissance d'Ingrid qui, pour les quelques mois où elle va encore résider en France, assurerait un temps de détente avec des massages appropriés aux besoins des résidents.

Il est certain que pour venir en aide aux divers projets une communication, une meilleure diffusion s'imposent.

Après avoir traité le renouvellement du conseil d'administration, l'assemblée a eu le plaisir d'applaudir le « oui » de Patricia au poste de vice-présidente

Le bilan financier laisse apparaître un résultat positif grâce en particulier à des subventions comme celle de la communauté de communes.

À noter qu'il serait équitable d'apporter un soutien aux bénévoles, souvent sollicités. Après la clôture du budget prévisionnel, apéritif et repas savoureux allaient rassembler les participants à la bonne table des Mille soleils.



P1000779 (2).JPG